



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

16 juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'EUROSYSTEME PRÉPARE L'INTRODUCTION DU NOUVEAU BILLET DE 50 EUROS

- Le nouveau billet de 50 euros de la série « Europe » doit être dévoilé le 5 juillet 2016
- La BCE et ses partenaires vont faire en sorte que les automates soient prêts à accepter la nouvelle coupure de 50 euros

La Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales de la zone euro – formant l'Eurosystème – présenteront au public le nouveau billet de 50 euros, de la série « Europe », le 5 juillet 2016. Il est prévu que la nouvelle coupure soit mise en circulation au printemps 2017. Les fabricants d'équipements pour les billets, les associations industrielles et la BCE ont signé un protocole d'accord pour souligner leur engagement de faire en sorte que les distributeurs automatiques de produits, les guichets de billetterie automatique et les autres automates acceptant des billets fonctionneront avec le nouveau billet de 50 euros dès sa mise en circulation. Ils se sont également engagés à informer leurs clients, leurs partenaires, leurs employés et les autres acteurs concernés au sujet du nouveau billet.

« L'Eurosystème et ses partenaires de la filière fiduciaire ont engagé très tôt les préparatifs en vue de l'introduction du nouveau billet de 50 euros, afin que les entreprises soient prêtes. Les gens pourront ainsi utiliser normalement les nouveaux billets en tous lieux dès leur mise en circulation », a déclaré Ton Roos, directeur des billets à la BCE.

La coupure de 50 euros est la valeur la plus largement utilisée au sein de la gamme des billets en euros. Elle représente environ 45 % du volume total des billets en euros en circulation, soit plus de 8 milliards de coupures.

La BCE et ses partenaires ont organisé un séminaire à l'intention des fabricants d'équipements pour les billets et d'autres acteurs concernés, qui s'est tenu au *Banco de España*, à Madrid, le 15 juin 2016. Le séminaire avait pour objet d'aider les partenaires à se préparer en vue de la mise en circulation du nouveau billet de 50 euros et de faciliter l'adaptation des équipements pour les billets.

Depuis avril, les banques centrales nationales de l'Eurosystème donnent accès à leurs locaux aux fabricants d'équipements pour les billets afin qu'ils puissent effectuer des tests avec des nouveaux billets de 50 euros. À partir de juillet, elles prêteront également des nouveaux billets de 50 euros aux fabricants d'équipements pour les billets, qui seraient intéressés, ainsi qu'à d'autres tiers concernés pour qu'ils puissent les tester dans leurs propres bâtiments et sur des

sites équipés de machines de traitement des billets. L'Eurosystème met en outre un grand nombre d'informations à la disposition de tous les acteurs intéressés, notamment à travers le Programme de partenariat, pour les aider à former et à informer leurs employés, leurs clients et les citoyens de la zone euro concernant le nouveau billet de 50 euros et ses signes de sécurité.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Eszter Miltényi-Torstensson (tél. : +49 69 1344 8034).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455 • Courriel : media@ecb.europa.eu

Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.